

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## Décision n° 2024-37 du 3 avril 2024 portant délégation de signature

NOR : ECOQ2408834S

### Le Président-Directeur Général de La Monnaie de Paris,

Vu le code monétaire et financier, et notamment ses articles L 121-1 à L 121-6 ;  
Vu la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, notamment son article 36 ;  
Vu le décret n° 2007-259 du 27 février 2007 portant statut de l'établissement public La Monnaie de Paris et modifiant le code monétaire et financier (partie réglementaire) ;  
Vu le décret du 25 avril 2022 portant nomination de M. *Marc Schwartz* aux fonctions de Président-Directeur Général de La Monnaie de Paris ;  
Vu la décision du conseil d'administration du 27 mars 2024 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Président-Directeur Général ;  
Vu la décision du conseil d'administration du 27 mars 2024 portant sur les délégations consenties par le Président-Directeur Général.

### Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme *Hélène Juton*, Responsable qualité hygiène sécurité environnement et transition écologique, délégation est donnée à M. *David Pacini*, Responsable qualité sécurité environnement du site de Pessac à l'effet de signer, dans les limites de ses attributions et au nom du Président-Directeur Général, toutes dépenses relatives au respect des règles d'hygiène et de sécurité pour le site de Pessac d'un montant inférieur ou égal à 25.000 euros.

#### Article 2

La présente délégation est consentie à compter du 3 avril 2024 jusqu'à la date à laquelle la décision du conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice 2024 de l'établissement sera exécutoire. Elle peut être retirée à tout moment par le Président-Directeur Général.

### Article 3

Le Président – Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 3 avril 2024

*David Pacini*

Responsable qualité sécurité  
environnement du site de Pessac

*Signature sous la mention manuscrite  
« lu et approuvé, accepte les présents  
pouvoirs »*

*Marc Schwartz*

Président-Directeur Général

*Hélène Juton*

Responsable qualité hygiène sécurité  
environnement et transition écologique

*Arnaud Laeron*

Directeur des Finances et de la Performance